

## 1. Procédure statutaire

### 1.1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum à 18 h 34

Sont présents: Madame Marjorie Desormeaux-Moreau, parent  
Madame Geneviève Grégoire, parent  
Madame Dorine Moineau, parent  
Madame Martine Robert, parent  
Monsieur Marc-Antoine Rouleau, parent  
Monsieur Charles Montigny, substitut  
Madame Marianne Mondon, substitut  
Monsieur Bruno Arès, directeur  
Madame Andréanne Guertin, enseignante  
Madame Lyne Henripin, enseignante  
Madame Kristel Watier, enseignante  
Madame Julie Labbé, technicienne du service de garde

Sont absents: Représentante du conseil des élèves  
Représentante du conseil des élèves

### 1.2. Mot de la direction

## 2. Principaux sujets à traiter (Cahier s'adressant aux membres et la direction d'établissement septembre et octobre);

- 2.1. Première séance du conseil, formation obligatoire et dénonciation d'intérêts pour tous (**courriel 30 septembre**);
- 2.2. Choix de la présidence et de la vice-présidence (**3.**);
- 2.3. Nomination des représentants de la communauté (**10.1.**);
- 2.4. Établissement des règles de régie interne et du calendrier des séances du conseil, et diffusion du calendrier aux parents et aux membres du personnel (**10.2.**);
- 2.5. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil (**9.1.**);
- 2.6. Présentation et suivi du projet éducatif (**11.5.2.**);
- 2.7. Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (**9.4.**);
- 2.8. Adoption ou **suivi** du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.) (**11.5.3.**).

### **3. Choix de la présidence**

Marjorie Desormeaux-Moreau est nommée présidente à l'unanimité.

Dorine Moineau est nommée vice-présidente à l'unanimité.

### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ordre du Jour adopté

*Proposé par Lyne Henripin secondé par Julie Labbé*

### **5. Adoption du procès-verbal du 4 septembre 2024**

Reporté à la prochaine rencontre puisque celui-ci n'a pas été préalablement envoyé aux membres du CÉ.

### **6. Suivi au procès-verbal**

**6.1.** Suivi concernant la sollicitation des parents pour avoir des mouchoirs et de la pâte à modeler. Selon un règlement du Centre de services, il est interdit de solliciter les parents pour des dons de fournitures scolaires. Un suivi sera fait auprès de la Fondation afin de voir si celle-ci pourrait solliciter les parents pour avoir des dons. Si ce n'est pas possible, un budget sera alloué pour ces achats. La décision que le CÉ doit prendre doit être en accord avec la loi;

**6.2.** Consultation sera faite auprès du personnel pour le projet de Santé Globale pendant l'année 2024-2025;

**6.3.** Contrat de location de locaux à venir plus tard dans la rencontre;

**6.4.** PALVI;

**6.5.** Suivi à faire dans les prochaines rencontres pour les restrictions alimentaires avant le temps des fêtes idéalement;

**6.6.** Tour de table afin de voir quel serait le meilleur moyen de diffusion de la documentation relative au CÉ: L'option la plus intéressante serait de mettre un lien vers le site internet dans l'info-parents. Indiquer lorsqu'il y a une mise à jour et mettre celles-ci en évidence.

### **7. Conseil des élèves**

Le conseil des élèves est en formation en ce moment et il devrait y avoir des représentants pour les prochaines assemblées.

### **8. Question du public**

Aucune question du public.

## **9. Pour adoption et approbation**

### **9.1. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil:**

Budget pour le CÉ de 243,00 \$ : Qu'est-ce qu'on fait avec ses fonds? Plusieurs idées soumises, mais pas de consensus pour l'instant. On reporte ce point pour l'instant. Le CÉ souhaite donner ces fonds pour un projet éventuel.

### **9.2. Présentation du budget des sorties scolaires:**

9.2.1 Acceptation que la classe de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année aille à vélo plutôt qu'en escalade pour la sortie sportive afin de permettre aux élèves de 3<sup>e</sup> année de vivre cette expérience.

*Proposé par Julie Labbé secondé par Marc-Antoine Rouleau*

9.2.2 Décision concernant la sortie de ski des 6<sup>e</sup> année qui a un coût supérieur aux activités des autres niveaux. La Fondation a présentement les fonds nécessaires. On approuve la sortie pour l'instant et il reste à valider quelle sortie sera chargée aux parents entre le ski et la sortie de fin d'année qui n'est pas connue pour l'instant. On souhaite charger aux parents la moins cher des deux.

*Proposé par Marc-Antoine Rouleau secondé par Lyne Henripin*

### **9.3. Adoption du budget global pour les sorties sportives.**

*Proposé par Martine Robert secondé par Julie Labbé*

9.4. Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement.

*Ce point n'a pas été traité.*

### **9.5. Adoption Plan d'action lutte contre l'intimidation et la violence:**

Présentation du PALVI: Certains membres ont des points à discuter. Certains points seront envoyés par courriel et seront discutés lors d'une prochaine rencontre avec le comité du PALVI le 21 octobre. Le nouveau plan sera présenté à nouveau au prochain CÉ du 7 novembre prochain.

*Proposé par Dorine Moineau secondé par Lyne Henripin*

9.6. Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement:

Les tarifs ont diminué à 6,00 \$ / heure pour la location des locaux, ils seront augmentés à 12,00 \$. Le prix des contrats déjà signés cette année ne seront pas changés, mais les tarifs seront régularisés lors de la signature des prochains contrats.

*Proposé par Marc-Antoine Rouleau secondé par Martine Robert*

## **10. Pour consultation**

### **10.1.** Nomination des représentants de la communauté:

Ces personnes ne sont pas des membres votants, mais pourront participer aux différentes discussions. Ils seront invités aux rencontres du CÉ et à certaines activités de l'école. Les membres du conseil proposent d'inviter Joakim Lemay des loisirs de la municipalité de Stoke. Un représentant des Chevaliers de Colomb pourrait aussi être recruté.

*Proposé par Martine Robert secondé par Julie Labbé*

### **10.2.** Régie interne:

*Point reporté*

### **10.3.** Calendrier des séances du conseil, et diffusion du calendrier aux parents et aux membres du personnel 4 novembre, 2 décembre, 17 février, 7 avril, 12 mai, 9 juin et 3 septembre.

*Acceptation de ces dates pour l'instant et modifications possibles selon les disponibilités.*

## **11. Pour information**

### **11.1.** Présidence du Conseil d'établissement:

*Aucun suivi pour l'instant*

### **11.2.** Délégué au Comité de parents (CSSRS):

*Aucun suivi pour l'instant*

### **11.3.** OPP:

11.3.1 Rencontre annuelle a été faite ce jour.

11.3.2 Activités à venir:

Thématique des pays pour les dégustations;  
Décorations, Carnaval et Souper spaghetti.

L'OPP serait disponible pour aider à une éventuelle activité de fin d'année.

11.3.3 Souhait de faire une seule activité de reconnaissance pour tous les professionnels de l'école. Suggestion d'un dîner servi aux membres du personnel.

11.3.4 Objets perdus:

Comment gérer les objets perdus ?

Inviter les parents à visiter souvent le coin des objets perdus.

Responsabiliser les parents à identifier les objets des enfants, sensibilisation auprès des enfants sur l'empreinte écologique de l'achat de vêtements.

### **11.4.** Fondation

La plateforme de paiement devra changer. Probablement des virements Interac.

**11.5. Direction:**

11.5.1 Le 4 novembre (lors de la prochaine séance) le plan d'action sera présenté au CÉ;

11.5.2 Présentation et suivi du projet éducatif;

11.5.3 Suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.): Au niveau du Centre de services, il n'y a pas eu d'ajustements de budget pour l'instant;

11.5.4 Présentation du budget alloué pour les différentes mesures:

Pour la mesure 15024 un montant de 2204,00 \$ est alloué. Il est présentement versé à un TES pour l'accompagnement des parents. Comment dépenser ses fonds?

*Sera à rediscuter.*

**11.5.5 Cafétéria:**

Cantine pour tous n'a pas de disponibilités cette année;

Laniel St-Laurent: Repas déjà préparé dans des contenants (suremballage).

Option de dernier recours si possibilité d'annuler le contrat en cours d'année dans l'éventualité qu'un meilleur choix serait trouvé.

Continuer les démarches pour l'instant, Contacter le 24-Juin, La pomme verte et Le Garde-Manger.

*On en rediscute lors de la prochaine rencontre*

11.5.6 Responsable du Service de garde:

*Rien à mentionner*

11.5.7 Enseignants:

*Rien à mentionner*

**12. Correspondance**

**13. Affaires nouvelles**

**14. Rappel des dates des prochaines assemblées:**

La prochaine assemblée le 4 novembre et validation des autres dates à la prochaine rencontre.

**15. VARIA: PROJET PARASCOLAIRE MUSIQUE :**

Est-ce qu'il y aurait possibilité d'organiser des cours de musique en parascolaire.

Autorisation à prêter les instruments de musique, il faudrait trouver un professeur.

Levée de l'assemblée:

21 h 32

*Proposé par Lyne Henripin, secondé par Julie Labbé*

Signature président: \_\_\_\_\_

Signature direction: \_\_\_\_\_

**En collaboration avec la future présidence du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-des-Champs et en se basant sur le cahier s'adressant aux membres et la direction d'établissement, un suivi et des ajustements seront faits durant l'année scolaire pour couvrir les divers points prévus.**

### **Points à venir**

- Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe;
- Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité;
- Approbation des modalités d'application du régime pédagogique;
- Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant;
- Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex.: éducation à la sexualité);
- Consultation des parents;
- Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves;
- Utilisation des contrats des locaux coût / pourquoi montant 7 octobre;
- Point statutaire PALVI;
- Interdiction alimentaire.

### **Tout au long de l'année**

- Donner son avis au centre de services scolaire ou à la direction de l'établissement (pouvoir d'initiative);
- Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire quotidien ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école;
- Consultation des parents de l'école;
- Transmission de documents à l'intention des parents;
- Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires);
- Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement;
- Informations sur les propositions approuvées par la direction d'établissement;
- Suivi du budget annuel de l'établissement;
- Consultations par le Centre de Service scolaire (politiques, règlements, etc.).